



## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Rappel : vendredi 6 h

CNW – Code 01

### Budget 2009-2010

#### **LES PERSONNES RETRAITÉES S'OPPOSENT AU RETOUR DU PRINCIPE DE L'UTILISATEUR-PAYEUR**

**Québec, le 19 mars 2009** – L'AREQ, la plus importante association québécoise de personnes retraitées de l'État, se montre perplexe face au budget 2009-2010 déposé aujourd'hui par la ministre des Finances. Elle craint que la facture du maintien des services publics soit refilée aux citoyennes et citoyens sous la forme de hausses de tarifs. Elle s'étonne par ailleurs que les personnes âgées ne soient pas davantage impliquées dans l'effort de relance économique.

D'emblée, l'AREQ s'inquiète face à la mise en oeuvre d'une Politique sur le financement des services publics, apprêtée à la sauce Montmarquette, dont les objectifs seront notamment d'assurer le partage du financement selon des critères qui restent à préciser. À partir du moment où on introduit dans une politique gouvernementale les concepts de coût réel, d'autofinancement, d'indexation et de rattrapage, il n'y a qu'un pas à franchir avant d'imposer le principe de l'utilisateur-payeur.

« Cela nous inquiète beaucoup. Les personnes âgées ont vécu l'époque où l'épaisseur du portefeuille déterminait l'accès aux soins de santé et à l'éducation. Elles se sont battues pour la création de services publics universels et gratuits. Déjà affaiblies par la perte constante de leur pouvoir d'achat, elles ne veulent pas en plus retourner 40 ans en arrière! », a souligné la présidente de l'AREQ, Mariette Gélinas.

#### **Relance économique : peu de mesures touchant les personnes retraitées**

Par ailleurs, compte tenu que la ministre des Finances en appelle « aux acteurs de la société, syndicats, entreprises, groupes communautaires et sociétés d'État, à faire équipe pour contrer la récession économique », l'AREQ s'étonne que les personnes âgées et retraitées soient laissées en plan. Même si elles représentent une proportion importante et croissante de la population, elles bénéficieront de bien peu de mesures structurantes pour prendre une part active à la relance économique.

Ainsi, on ne dénote dans le budget que quelques mesures timides, certaines recyclées, touchant les personnes âgées et on fait peu de cas des personnes retraitées désireuses de retourner sur le marché du travail. Le Parti libéral s'était pourtant engagé à accroître progressivement l'exemption d'impôt pour les revenus de travail gagnés par les personnes âgées de 65 ans et plus qui reçoivent la pension de la Sécurité de vieillesse.

« Le gouvernement a lancé l'an dernier une campagne de publicité pour reconnaître et valoriser le rôle des personnes âgées dans la société. Toutefois, dans son plan de relance, il semble avoir oublié de donner l'exemple », a rappelé Mariette Gélinas.

### **Crédits d'impôt aux personnes âgées : 50 M\$ non réclamés faute d'information?**

L'AREQ s'interroge en outre sur l'efficacité réelle de plusieurs crédits d'impôt à l'intention des personnes âgées, notamment celui pour le maintien à domicile. En effet, plus de 50 M\$ prévus en 2008-2009 sous forme de crédits d'impôt n'ont pas été accordés, sans doute faute d'aide ou d'information adéquates, ou encore parce que les critères d'admissibilité sont trop restrictifs. Il pourrait en être de même en 2009-2010 pour d'autres mesures ou programmes, dont celui intitulé *Logements adaptés pour âgés autonomes*.

« Nous considérons que des services directs aux personnes âgées sont plus efficaces que des mesures fiscales complexes ou restrictives. S'il souhaite absolument bonifier les mesures existantes ou créer de nouveaux programmes de subventions destinés aux personnes âgées, le gouvernement devra à tout le moins les simplifier et, surtout, les faire connaître aux principaux intéressés », a prévenu Mariette Gélinas.

Enfin, en ce qui a trait au déficit budgétaire anticipé de 3,9 milliards de dollars, l'AREQ souhaite que le gouvernement demeure vigilant pour éviter que la situation exceptionnelle actuelle n'entraîne la création d'un gouffre structurel.

### **Profil de l'AREQ**

Fondée en 1961, l'AREQ (CSQ) – Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec, regroupe plus de 52 000 personnes retraitées, issues des secteurs de l'éducation, de la santé, des services de garde, des communications, des loisirs, de la culture et du milieu communautaire. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).

-30-

**Source :** Dominic Provost  
Conseiller en communication  
Cell. : 418 929-4082